

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 13 décembre 2021

Délibération n° 2021-0881

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charmot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Grosperin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subat, M. Thevenieau, M. Uhlich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charmot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

Conseil du 13 décembre 2021**Délibération n° 2021-0881**

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La SERL a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM).

La Métropole de Lyon est le 1^{er} actionnaire de la SERL, avec 37,5 % de parts de capital. Les représentants de la Métropole au sein du conseil d'administration, désignés par délibération du Conseil n° 2020-0017 du 27 juillet 2020, sont : mesdames Hélène Geoffroy, Béatrice Vessiller, Claire Brossaud, Brigitte Jannot, messieurs Philippe Guelpa-Bonaro, Sylvain Godinot et Alexandre Vincendet. Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires, qui reprend le bilan financier et le bilan d'activité présentés au conseil d'administration de la SERL pour l'exercice 2020.

I - Bilan financier 2020

Dans le cas d'une SEM d'aménagement, les comptes "société" sont établis hors les flux relatifs aux dépenses et recettes de concessions d'aménagement :

	2018 (en M€)	2019 (en M€)	2020 (en M€)	Tendance 2019/2020
capital social	3,9	3,9	3,9	stable
participation publique	50 %	50 %	50 %	stable
<i>dont Métropole de Lyon</i>	<i>37,5 %</i>	<i>37,5 %</i>	<i>37,5 %</i>	<i>stable</i>
produits d'exploitation "société"	9,4	10,4	9,6	↘
charges d'exploitation "société"	8,8	9,6	8,8	↘
résultat d'exploitation	0,6	0,7	0,8	↗
impôt sur les sociétés (IS)	0,03	0,2	0,2	stable
total produits "société"	11,4	11,9	11,2	↘
total charges "société"	9,7	10,3	9,6	↘

	2018 (en M€)	2019 (en M€)	2020 (en M€)	Tendance 2019/2020
résultat net	1,7	1,6	1,6	stable
capitaux propres	18,5	20	21,6	↗

La société emploie 84 salariés, qui représentent 77 équivalents temps plein (ETP) en moyenne sur l'année.

Les produits et les charges d'exploitation baissent respectivement de 7 % et de 8 % entre 2019 et 2020, conduisant à un résultat d'exploitation de 0,8 M€ (soit + 56 k€ par rapport à 2019).

Malgré la crise sanitaire, l'activité de la SERL est restée soutenue. Le résultat d'exploitation se maintient à un niveau satisfaisant, sous l'effet conjugué d'une bonne adaptation des charges à ce contexte et de produits légèrement à la baisse.

Avec l'intégration du produit financier de 1 M€, alimenté par les dividendes de la SAS Porte Ampère, (70 % Engie, 30 % SERL) et la perception d'une partie du boni de la concession zone d'aménagement concerté (ZAC) Montfray (en produits exceptionnels), le résultat avant impôt et intéressement s'élève à 2,2 M€, comparé à 2,3 M€ en 2019.

Après la déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement, la SERL réalise un résultat net de 1,6 M€, quasi-stable par rapport à l'exercice précédent. La société a versé en 2021 un dividende de 6 % sur les résultats 2020 (96 k€), dans la continuité des pratiques précédentes (hormis pour l'exercice 2019 compte tenu de la crise sanitaire en 2020).

L'incorporation des résultats en réserves, nette du dividende, fait monter le niveau de fonds propres à 21,6 M€ à fin 2020, soit 5,4 fois le montant du capital. La trésorerie disponible reste à un niveau élevé de 10,4 M€, permettant de poursuivre le développement et l'investissement prévus sur les filiales.

L'encours des garanties d'emprunts accordées par la Métropole à la SERL s'élève à 1,75 M€ au 31 décembre 2020. Il concerne la concession d'aménagement de la ZAC Vénissy à Vénissieux.

II - Faits marquants 2020

L'exercice 2020 a vu le carnet de commandes de la SERL rentrer dans une phase de ralentissement, due à la raréfaction d'appels d'offres, dans un contexte marqué par les élections municipales et métropolitaines. En 2020, la SERL n'a répondu à aucun nouvel appel d'offres en concessions d'aménagement.

Le chiffre d'opérations qui représente l'ensemble des dépenses de travaux, de prestations et d'acquisitions foncières réalisées directement par la SERL ou *via* les maîtres d'ouvrages qu'elle accompagne en mandat et en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), se monte à 153 M€, en baisse de 9 % par rapport à 2019. Cette baisse s'explique en grande partie par l'impact d'arrêts de chantiers liés à la crise sanitaire au printemps 2020.

L'activité construction représente 78 % du chiffre d'opérations, la part des concessions d'aménagement est en baisse constante depuis 4 ans et s'établit à moins de 22 % (contre 52 % en 2017).

La hausse des investissements en construction par rapport à l'aménagement est portée par les mandats pour les lycées et les AMO pour les établissements hospitaliers et médico-sociaux.

En aménagement, la SERL s'est vue notifier, début 2020, les concessions de la Saulaie à Oullins et du Centre-Ville de Rillieux-la-Pape.

Le groupe a poursuivi les projets de développement portés par ses filiales SERL@Immo et SERL@Energies : pôle entrepreneurial LYVE à Givors, installation photovoltaïque sur le village d'entreprise et le pôle de services à Genas, le redéploiement industriel USIN à Vénissieux, l'hôtel de logistique urbaine du port Edouard Herriot.

III - Perspective pluriannuelle d'activité et de résultats

En termes d'activité opérationnelle, 2021 devrait être assez similaire à 2020, permettant de dégager un résultat net bénéficiaire.

Les projections d'activité 2022-2026, basées sur les contrats engagés, font ressortir une forte baisse des produits opérationnels à partir de 2024, notamment en concessions d'aménagement, dont le renouvellement représente un enjeu fort pour le dimensionnement des équipes à moyen terme.

La SERL a engagé, depuis 2020, un travail sur la mise à jour du projet stratégique, qui vise à dresser et partager avec ses principaux donneurs d'ordre des hypothèses de plan d'affaires et de mobilisation des fonds propres pour les prochaines années. Conformément au plan stratégique 2018-2023, la SERL investit plus de 80 % de ses fonds propres sur le territoire de la Métropole. Selon les projections à moyen terme, la SERL dispose de fonds propres mobilisables à hauteur de 8 M€ a minima, avec un effet de levier de facteur 8 à 10, soit entre 65 et 80 M€ de capacité d'investissement disponible. Ces investissements peuvent, par ailleurs, être réalisés en partenariat avec d'autres investisseurs ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SERL au titre de l'exercice 2020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-270871-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
